



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick continue de respecter sa promesse de pension.

10 septembre 2025

Fredericton (NB) – Le conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) est heureux d'annoncer qu'il est de nouveau dans une solide situation financière lui permettant d'offrir un rajustement au coût de la vie (RCV) complet à tous ses participants. Avec un niveau de provisionnement de 136,5 % au 31 décembre 2024, un rajustement de 2,01 %, correspondant au changement de l'Indice des prix à la consommation (IPC), sera accordé à tous les participants pour aider à faire en sorte que leurs pensions continuent de suivre le rythme de l'inflation.

Ce RCV reflète la force, la résilience et la durabilité à long terme du Régime.

« La capacité d'accorder des rajustements au coût de la vie chaque année pendant plus d'une décennie est un exemple clair du bon fonctionnement de la conception du Régime », a déclaré Katherine Greenbank, présidente du conseil des fiduciaires du RRSPNB. « Notre objectif a toujours été de tenir la promesse de pension — en fournissant à tous les participants un revenu de retraite sécuritaire et durable qui aide à répondre à leurs besoins aujourd'hui et à l'avenir. »

L'augmentation liée à l'IPC est une caractéristique clé du Régime et joue un rôle essentiel dans le soutien de la sécurité financière des retraités actuels et futurs. En alignant les ajustements des prestations sur l'inflation, le Régime permet aux participants de gérer l'augmentation des coûts de la vie quotidienne et renforce la valeur à long terme de leur pension.

Un rendement nominal des investissements de 12,65 % a été atteint en 2024. Le taux de rendement à long terme du Régime (depuis 2014) a augmenté à 7,14 %, continuant de surpasser le taux d'actualisation de 5,00 % établi par le conseil des fiduciaires en consultation avec TELUS Santé, l'actuaire indépendant du Régime. Vestcor Inc. est le gestionnaire de placements du Régime et le fournisseur de services administratifs quotidiens; elle continue d'être fondamentale au succès du RRSPNB.

Bien que la volatilité du marché soit inévitable en ce moment, le portefeuille de placements diversifié du RRSPNB est conçu de façon à résister aux fluctuations et continue d'assurer la sécurité à long terme des prestations des participants.

###

À PROPOS DU RÉGIME DE RETRAITE DANS LES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick est actuellement composé de neuf fiduciaires (sur un maximum de 10, actuellement un poste vacant) et de deux observateurs. Quatre fiduciaires ont été nommés par les syndicats qui ont signé le Protocole d'entente du RRSPNB, et cinq fiduciaires ont été nommés par le gouvernement provincial (y compris un minimum d'un retraité). Pour consulter leurs biographies, visitez rrspnb.ca/conseil.

Pour en savoir plus sur le RRSPNB et accéder au Rapport annuel de 2024, visitez rrspnb.ca.

RENSEIGNEMENTS POUR LES MÉDIAS :

Katherine Greenbank, Présidente

Conseil des fiduciaires

Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick

info@rrspnb.ca

